

Accès secours Axe rouge

A l'intérieur du périmètre de sécurité, le cours de la République (contre-allée gauche en montant), la rue Gambetta, la rue du 11 Novembre, la rue de Dunkerque et la rue de la Miséricorde sont réservés à la circulation des véhicules de secours et doivent être libres de tout obstacle.

Parkings

POUR LES RIVERAINS

Le stade annexe (P2 sur le plan) situé entre le stade Pierre de Coubertin et le Centre Aquatique est en accès libre permanent et surveillé de 18 h à minuit, du jeudi 21 août au dimanche 24 août.

POUR LES VISITEURS

L'espace de la Piboulette (P1 sur le plan) est en accès libre permanent et surveillé de 18 h à minuit, du jeudi 21 août au dimanche 24 août.

Circulation et stationnement

Nous vous invitons à être vigilants, le périmètre évolue au fil de la Fête !

Chaque jour, en cohérence avec les animations de la fête, les informations inscrites sur les panneaux de signalisation de stationnement évoluent. Nous vous invitons à bien en prendre connaissance et à les respecter.

Pour des raisons de sécurité, tout véhicule qui sera stationné sur le périmètre réglementé fera l'objet d'une mise en fourrière.

Les véhicules munis d'un laissez-passer devront le mettre en évidence sur le tableau de bord sous peine de mise en fourrière sans préavis.

Les numéros utiles

PC SECURITE : 04 68 94 58 30

Installé salle MARFAN (accès par les escaliers entre la Mairie et la Poste, direction Jardin de la Mairie).
Pour les objets trouvés, renseignements, difficultés, n'hésitez pas à vous y rendre ou à contacter la permanence.

CIRCULATION / STATIONNEMENT

En cas d'enlèvement d'un véhicule par la fourrière, veuillez contacter dans un premier temps ce numéro pour être informé des démarches à effectuer.

FOURRIERE : 04 68 94 09 09

Le service de fourrière est assuré par la Sarl Bonnefon (Délégation de Service Public).

Les arrêtés réglementant la circulation et le stationnement sont consultables sur www.ville-castelnaudary.fr



Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site ou la page Facebook de la ville

www.ville-castelnaudary.fr



24^{ème} Fête du Cassoulet

SÉCURITÉ - STATIONNEMENT - CIRCULATION

La mairie vous informe

Madame, Monsieur,

La **Fête du Cassoulet** célèbre cette année sa **24^{ème} édition**.

Événement désormais emblématique, il dépasse largement les frontières de notre territoire pour rayonner dans toute la région Occitanie.

Cette nouvelle édition, attendue avec enthousiasme, s'annonce riche en moments festifs et en partages. Pour garantir à chacun une expérience agréable et sécurisée, un **dispositif renforcé** sera mis en place, en collaboration étroite avec les services de l'État.

Durant toute la période de la fête, un **périmètre sécurisé** sera instauré en centre-ville, interdisant le **stationnement et la circulation des véhicules à moteur** pendant les temps d'animation.

Ce périmètre sera **fermé à la circulation et au stationnement du jeudi 21 août à 14 h jusqu'au lundi 25 août 2025 à 8 h**. Un **plan détaillé** de ce dispositif est disponible en pages intérieures pour vous permettre de mieux anticiper vos déplacements.

Afin de limiter les impacts sur la vie quotidienne des riverains et professionnels, des créneaux de circulation sont prévus pour les livraisons et accès locaux :

- **Jeudi 21 août : de 6 h à 14 h**
- **Vendredi 22 août : de 6 h à 13 h**
- **Samedi 23 août et dimanche 24 août : de 6 h à 9 h**

En dehors de ces horaires, tout véhicule stationné dans le périmètre sera **enlevé par la fourrière**, pour des raisons de sécurité évidentes. Pour faciliter le stationnement, des **parkings gratuits et surveillés** sont mis à disposition au **stade annexe**, accessible via **l'avenue de l'Europe** (entre le stade Pierre de Coubertin et le centre aquatique) et à **La Piboulette**.

Je souhaite vous informer personnellement de ces mesures, afin que vous puissiez organiser vos activités en toute sérénité. Si vous n'avez pas d'obligation de déplacement en centre-ville durant cette période, je vous recommande vivement de reporter vos trajets ou d'emprunter un itinéraire alternatif.

Je vous remercie par avance pour votre compréhension et votre coopération face à ces contraintes nécessaires, garantes du bon déroulement de cette fête à laquelle nous sommes très attachés.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Ville de Castelnaudary

Monsieur le Maire de Castelnaudary



Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site ou la page Facebook de la ville

www.ville-castelnaudary.fr



FÊTE DU CASSOULET 24^e



P2
Stade annexe
(Riverains)

La Piboulette
(Visiteurs)

P1

— Périmètre général
de sécurité de la Fête
Interdit aux véhicules
Du jeudi 21/08 au lundi 25/08

● Barrages filtrants
Entrées piétons

P Parkings

— Périmètre de sécurité
Ronde des Kids
Mercredi 20/08
Parcours
Ronde du Cassoulet

— Périmètre de sécurité
Cheminement piéton
Jeudi 21/08 et Vendredi 22/08

— Périmètre de sécurité
Animations quai du Port
Samedi 23/08

— Extension du périmètre
de sécurité pour le Corso Fleuri
Dimanche 24/08

Informations pratiques

Au fil de la fête

Pour le bon déroulement et la sécurité des festivités, des mesures sont prises en fonction des animations (accès, circulation, stationnement) : en voici le détail et nous vous invitons à prendre vos dispositions.

**Du jeudi 21 à 14 h
au lundi 25 août à 8 h**

Périmètre général de sécurité

**INTERDICTION DE STATIONNER ET DE CIRCULER
A L'INTERIEUR DU PERIMETRE DE SECURITE
EXCEPTION VEHICULES : UN SEUL POINT D'ENTREE**
réservé uniquement aux riverains et aux véhicules de
réapprovisionnement et de livraison aux jours et horaires
suivants :

- | | |
|--------------------|---------------|
| • Jeudi 21 août | de 6 h à 14 h |
| • Vendredi 22 août | de 6 h à 13h |
| • Samedi 23 août | de 6 h à 9 h |
| • Dimanche 24 août | de 6 h à 9 h |

Le point d'entrée des véhicules sera situé rue du 11 Novembre
et le point de sortie des véhicules à l'intersection de l'allée du
Cassieu et la rue du Sol (points bleus sur le plan), sauf le
samedi matin : sortie par la rue du 11 Novembre.

Mercredi 20 août

La Ronde du Cassoulet

LE STATIONNEMENT SERA INTERDIT à partir de 17 h
quai du Port et cours de la République

**LA CIRCULATION SERA INTERDITE
à partir de 17 h**
sur le parcours des courses.

**RÉTABLISSEMENT DE LA
CIRCULATION SANS PRÉAVIS SAUF
DANS LE PÉRIMÈTRE DE LA FÊTE.**

La Ronde des Kids

LE STATIONNEMENT SERA INTERDIT dès 14 h
rue Gambetta, place de Verdun, rue de l'Horloge,
rue de l'Arcade et rue des Carmes

LA CIRCULATION SERA INTERDITE
pendant le passage des courses.



Plus d'infos



Plus d'infos

Samedi 23 août

*Animations gratuites
sur terre et sur l'eau*

**LE STATIONNEMENT ET LA CIRCULATION
SERONT INTERDITS à partir de 10 h**
quai du Port.

Dimanche 24 août **SOYEZ
VIGILANT !**

Le grand corso fleuri

Pour permettre le bon déroulement et la sécurité du défilé,
LE PÉRIMÈTRE DE SÉCURITÉ SERA ÉTENDU
(voir plan ci-contre).

**LE STATIONNEMENT ET LA CIRCULATION
DE TOUT VEHICULE SERONT INTERDITS**

à compter de 8 h jusqu'à 20 h sur les axes suivants :

- rue de Dunkerque depuis le carrefour de la rue Riquet ;
- rue Marfan à hauteur de l'intersection de la rue de la Terrasse ;
- rue du Général Dejean (de la rue de Dunkerque à la rue de la Miséricorde) ;
- rue du Maréchal Foch (de la rue du Général Dejean à la rue de Dunkerque) ;
- rue de la Miséricorde dans sa totalité.

*Piétons :
des points d'entrée sécurisés*

**L'entrée des piétons sera organisée à partir
du jeudi 21 août à 18 h et jusqu'au
dimanche 24 août à 22 h, avec mise en
place de contrôles filtrants durant les
horaires de la fête.**

*Ces contrôles seront assurés par des vigiles sur les
points d'accès matérialisés sur le plan.*